

OFFRE D'EMPLOI

**VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
DES ÉLÈVES EN SITUATION DE
HANDICAP ?**

L'ACADÉMIE
recrute

L'académie de Versailles recrute **des accompagnants d'élèves en situation de handicap dans les écoles, collèges ou lycées** dans les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise.

• **REJOIGNEZ UN COLLECTIF DE 100 000 PERSONNELS,
DANS L'OUEST PARISIEN...**

• **LES
ÉLÈVES EN
SITUATION
DE
HANDICAP
DANS
L'ACADÉMIE**

• **28 363** élèves
scolarisés en
classe ordinaire
de la maternelle
au lycée.

• **645** unités
localisées pour
l'inclusion
scolaire.

L'académie de Versailles est la première académie de France par l'importance de ses effectifs avec 1 187 232 élèves dans le premier et second degré soit près de 10 % des effectifs scolarisés de la France. **Elle accueille, forme et accompagne 102 027 agents** : enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, de santé, administratifs, techniciens et ouvriers.

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : **les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95)**. Elle se caractérise par des territoires riches de leur diversité.

L'académie a mis en œuvre, ces dernières années, une dynamique de transformation de l'école portée par des personnels engagés au service des élèves. Pour cela, l'académie déploie également des dispositifs visant à mieux accompagner ses personnels dans leurs missions à travers le projet académique 2021-2024 « Apprendre, s'épanouir, se transformer », la transformation des ressources humaines au service des personnels de l'académie, l'engagement pour l'égalité professionnelle et la diversité et les aides et services pour faciliter votre vie personnelle et professionnelle au sein de l'académie

- **... POUR ACCOMPAGNER NOS ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP**

Vous accompagnerez un ou des élèves en situation de handicap (troubles cognitifs, moteurs, visuels, auditifs ou autistiques).

Vous permettrez aux élèves de renforcer ou d'acquérir leur autonomie dans les apprentissages sur le temps scolaire, d'accéder à l'école et aux savoirs, de participer aux activités de la classe et de l'école (maternelle/élémentaire) ou de l'établissement (collège/lycée).

Le temps de travail se compose de :

→ **27h40 hebdomadaires dont 24 heures** en accompagnement d'élèves + activités connexes (réunions, formation, préparation)

→ **33h30 hebdomadaires dont 30 heures** en accompagnement d'élèves + activités connexes (réunions, formation, préparation)

→ **Ce temps de travail se déroule essentiellement sur les périodes scolaires.**

- **... POUR PARTICIPER À LA RÉUSSITE DE CHACUN D'ENTRE EUX**

→ Aider à l'installation matérielle des élèves, à la manipulation du matériel et des tâches scolaires, prises de notes si nécessaire.

→ Favoriser la communication entre l'élève et ses camarades, susciter la participation des élèves aux activités de la vie sociale et relationnelle. Favoriser sa mobilité et ses déplacements dans l'enceinte de l'école/de l'établissement. Veiller à l'encourager dans ses progrès et dans sa conquête de l'autonomie. Apporter une aide en dehors des temps d'enseignement, lors des récréations ou interclasses.

→ Participer aux sorties de classe, occasionnelles ou régulières.

→ Accomplir des gestes techniques ne requérant pas une qualification médicale ou paramédicale particulière, aider aux gestes d'hygiène si nécessaire.

→ Collaborer au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS) des élèves, participer aux équipes de suivi de scolarisation (ESS).

→ Participer aux réunions concernant l'élève (en tant que membre de l'équipe éducative).

→ Participer à l'information de la famille sur les points marquants de la vie quotidienne des élèves.

- **... ET EN BÉNÉFICIAINT D'UN ACCUEIL,
D'UN ACCOMPAGNEMENT ET
D'UNE FORMATION DE QUALITÉ :**

- Une formation de **60 heures** de professionnalisation sera dispensée durant le contrat.

- Dans le cadre de l'exercice de vos fonctions, vous pouvez vous appuyer sur les équipes pédagogiques et sur l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap ainsi que sur l'AESH référent.

- **VOTRE PROFIL :**

- Vous remplissez l'une des conditions suivantes :**

- Vous êtes titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne.

- Vous avez exercé au moins 9 mois dans le domaine du handicap ou du soin à la personne.

- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat ou plus ou d'une qualification reconnue équivalente : Diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME)...

- Compétences attendues :**

- Capacité à s'intéresser et à s'investir dans le travail avec des enfants et des adolescents.

- Capacité à travailler en équipe.

- Capacité d'écoute, de compréhension et de communication écrite et orale.

- Respect de la confidentialité.

- Respect du principe de laïcité et de neutralité.

- Respect des horaires et ponctualité.

- Appétence pour les usages numériques (formation possible).

- **VOTRE RÉMUNÉRATION :**

- Votre salaire**

- Environ 950 € brut/mois pour 27h40 hebdomadaires.

- Environ 1 150 € brut/mois pour 33h30 hebdomadaires.

- Ces montants sont revalorisés tous les trois ans.

- Vos indemnités complémentaires (selon conditions)**

- Indemnité de résidence.

- Supplément Familial de Traitement.

- Remboursement forfaitaire au titre de la Protection sociale complémentaire en santé : 15€ mensuels.

- Remboursement forfaitaire du titre de transport (50 % du Pass navigo) ou Prime de mobilité durable (200 € forfaitaire par année civile)

• **VOTRE CONTRAT ET VOTRE AFFECTATION :**

- Le contrat AESH est un contrat de droit public.
- Il s'agit d'un CDD de 3 ans renouvelable une fois (CDI possible au bout de 6 ans).
- Les quotités horaires hebdomadaires peuvent varier.

Vous serez amené(e) à intervenir dans une école, un collège ou un lycée de l'académie relevant d'un pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL).

• **POUR POSTULER, ENVOYEZ VOTRE CV ET LETTRE DE MOTIVATION :**

POUR LES YVELINES :
recrutement-aesh78@ac-versailles.fr

POUR LES HAUTS-DE-SEINE :
aesh92@ac-versailles.fr

POUR L'ESSONNE :
recrutement-aesh91@ac-versailles.fr
01 69 47 84 48

POUR LE VAL-D'OISE :
ce.ia95.recrutements@ac-versailles.fr

Pour en savoir plus : education.gouv.fr/DevenirAccompagnant